

## **Prisonniers Sans Frontières**

13, rue des Amiraux  
75018 PARIS  
Tél : 33(0)1 40 38 24 30  
E-mail : [prsf@prsf.org](mailto:prsf@prsf.org)  
Site : [www.prsf.org](http://www.prsf.org)



### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 18 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le dix- huit mai à dix heures,

les sociétaires de l'association PRISONNIERS SANS FRONTIERES se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Maison des Associations au 15 passage Ramey, Paris 18ème, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Monsieur Michel Turlotte préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Monsieur Michel de Saint Bon est désigné comme Secrétaire de séance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque sociétaire à son entrée en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire des sociétaires représentés.

Il en ressort que sont présents ou représentés 124 sociétaires.

Le Président rappelle que la présente assemblée a été réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration
- Lecture des rapports de la Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2018
- Affectation du résultat de l'exercice 2018
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2019
- Renouvellement et nomination d'administrateurs

Le Président et la trésorière donnent lecture du rapport de gestion sur l'activité de l'association au cours de l'exercice 2018. Les rapports de la Commissaire aux comptes ont été lus en séance.

Diverses observations sont échangées sur les comptes et les rapports.

Les autres points de l'ordre du jour sont présentés et discutés.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général de la Commissaire aux comptes sur les comptes et le bilan de l'exercice 2018, approuve lesdits comptes et bilan, ainsi que l'action du Conseil d'administration au cours de cet exercice.

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice, soit la somme de 16 400,00 €, au compte de report à nouveau.

Et donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2018.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Commissaire aux comptes prend acte de ce rapport.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

*NB : La commissaire aux compte précise que la Convention C2D de Côte d'Ivoire a été prise dans les comptes dès que la convention a été signée ; elle est donc à recevoir. C'est pourquoi elle attire l'attention sur la nécessité d'un suivi comptable rigoureux du projet Côte d'Ivoire.*

### Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le projet de budget de l'exercice 2019 présenté par le Conseil d'administration.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie la nomination de Mme Evelyn Stachaczyk et de Mr Bernard Zirnheld , en tant que nouveaux administrateurs de Prsf

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### Cinquième résolution

L'Assemblée générale, après avoir constaté que les mandats d'administrateurs de

- Michel Turlotte
- Michel de Saint Bon
- Alain Vignat
- Michel Doumenq

arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale, renouvelle pour une durée de trois années leurs mandats, soit jusqu'au jour de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire, après lecture.

Outre les points de l'ordre du jour statutaires, le bureau avait prévu deux thèmes de débats.

## 1° Présentation de l'association Action pour le Bénin (APB).

Créée en 2001 par des étudiants de HEC-Paris, APB a pour but principal l'éducation des populations en difficulté à Natitingou, au Nord du Bénin. Le bureau est formé de 7 étudiants d'HEC qui gèrent l'association depuis la France. Des bénévoles sont présents toute l'année sur place. Le point fort d'APB est son intégration dans la vie de la ville par l'emploi d'une salariée Béninoise en CDI (Louise Abalou) qui assure la pérennité des activités et qui encadre les volontaires, la location d'une maison toute l'année pour l'accueil des bénévoles.

Les activités principales sont :

Dans l'internat du Bon Samaritain, les volontaires aident à la vie quotidienne de la structure : apprentissage de l'hygiène, projets de formation professionnelle, achat de vivres, apprentissage de sport...

Soutien scolaire • Les volontaires assurent des cours de soutien toute l'année et des classes de mise à niveau du CP à la 3è durant les vacances scolaires.

La bibliothèque de Natitingou • L'association a créé une bibliothèque située dans la Maison des Jeunes dans le quartier de Kantaborifa. Elle est aujourd'hui devenue, grâce à notre action, la plus grande bibliothèque du Nord Bénin, avec près de 5000 références et plus de 600 adhérents. • Les volontaires l'approvisionnent en livres collectés en France • Des cours de soutien sont organisés tous les matins et des activités l'après midi pour les membres de la bibliothèque. • Environ 500 livres ont aussi été donnés à l'école de Yokossi pour l'aider à débiter sa propre bibliothèque.

Alphabétisation à la prison en lien avec les membres de PRSF • Ils sont en moyenne une trentaine de mineurs et de femmes à être incarcérés dans cette prison, le plus souvent dans l'attente de leur jugement.

Développement depuis 2007 d'un micro-crédit pour permettre à 7 artisans de lancer leur activité. Les projets soutenus sont actuellement une plomberie, une menuiserie, un salon de coiffure, une couturière, la construction d'un poulailler bibliothèque • Souhait d'installer une salle informatique dans une annexe de la bibliothèque.

Les membres de l'association évoquent également la montée de l'insécurité qui risque d'empêcher la poursuite de leurs actions à Natitingou et l'éventualité d'intervenir dans d'autres régions où PRSF est présent.

## 2° Débat sur l'insécurité grandissante dans les pays où intervient PRSF, introduit par M Doumenq le respect des recommandations du ministère français des Affaires étrangères à ses ressortissants et la continuité des actions, notamment des missions des RP.

Il est envisagé de recentrer notre présence sur les villes considérées accessibles et y regrouper les responsables des ET pour des formations.

Le président, Michel Turlotte, demande aux responsables pays de ne pas se rendre dans les zones rouges, à haut risque, telles qu'elles sont déterminées par le Ministère des Affaires étrangères et dégage l'association PRSF de toutes responsabilités si les responsables pays souhaitent y aller. C'est pourquoi il sera demandé aux responsables pays de présenter leur programme de mission aux membres du bureau pour accord.

Affaire à suivre attentivement selon l'évolution des situations, pays par pays.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

Le Président

M TURLOTTE

Le Secrétaire

M de SAINT BON